

OPEN NATIONAL KYU

Règlement :

1 Organisation et participation :

La compétition est ouverte aux judokas licenciés répondant aux conditions définies dans le présent règlement.

Le nombre total d'engagés est limité à 600 participants.

Clôture des inscriptions 7 jours avant la compétition

2 Conditions de participation

- Licence FFJDA de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport Sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Un certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

Ne peuvent pas participer à la compétition : Les judokas ayant participé à une phase régionale et/ou nationale des championnats de France cadets (1^{ère} division), juniors ou seniors (1^{ère} division et 2^{ème} division)

3 Nationalité

Française ou étrangère

Telle que définie dans le code sportif

4 Inscriptions et frais de participation

Inscriptions extranet obligatoires, aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Gratuit

5 Catégories

La compétition est organisée selon des critères distincts :

D'Age : Moins de 35 ans (né(e)s de 1992 à 2010)

35 ans et plus (né(e)s en 1991 et avant)

De poids : Catégories féminines : -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78 kg

Catégories masculines : -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg

De grade : Jaune/Orange - Verte/Bleue - Marron

Le grade pris en compte est celui figurant sur l'extranet fédéral à la date de l'inscription.

Toute évolution de grade intervenue après la date d'inscription ne sera pas prise en compte pour cette compétition.

6 Formule de compétition, nombre minimum de participants et regroupements

La formule de compétition est définie comme suit :

- De 3 à 4 combattants : compétition en poule.
- À partir de 5 combattants : Phase de poules, Puis tableau à élimination directe sans repêchage.

Le nombre minimum de participants par catégorie est fixé à 3 judokas.

Dans le cas où ce minimum ne serait pas atteint, l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements de catégories, pouvant concerner :

- Les catégories d'âge, et/ou les catégories de poids et/ou les grades dans le respect de la sécurité et de l'équité sportive.

7 Contrôle administratif et pesée

- Les contrôles administratifs et les pesées obligatoires seront effectués afin de valider l'engagement et la présence de chaque judoka (catégorie d'âge, catégorie de poids, grade) :

Samedi de 18h00 à 19h00 pour les masculins et les féminines

Dimanche de 7h00 à 8h00 pour les masculins CM -35 et +35 ans

Dimanche de 9h00 à 10h00 pour les masculins JO, VB -35 et + 35 ans

Dimanche de 12h00 à 13h00 pour toutes les féminines.

- Une pesée aléatoire de contrôle pourra être effectuée au cours et aux horaires des contrôles le dimanche.

8 Temps de combats

- La durée des combats est fixée à 3 minutes.
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, le vainqueur est désigné par décision des arbitres.
- Temps de récupération : 6 minutes obligatoire entre 2 combats

9 Horaires de compétition

- Les horaires prévisionnels des combats seront affichés et communiqués après le tirage au sort.

10 Relation grade championnat

- Oui

11 Arbitrage

- Les combats sont arbitrés conformément aux règles officielles de la Fédération Française de Judo, adaptées si nécessaire aux spécificités de la compétition Kyus.